



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 28 juin 2023 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Chantal LECOMTE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 30

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

Etaient absentes :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR

1 – PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES PAR DES REPRÉSENTANT.E.S DU CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes émane d'une véritable volonté politique locale d'instaurer une instance de dialogue avec les jeunes représenté.e.s dans leur diversité, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de leur cité (au sens large du terme) et de leur permettre ainsi de proposer des actions.

Le CMJ d'Oloron Sainte-Marie est un comité consultatif de la commune, présidé par le Maire ou un adjoint délégué (Adjoint aux écoles et aux jeunes, Adjointe à la démocratie participative), comme prévu par l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant faculté de propositions, de suggestions, de vœux, d'information et de communication sur différents aspects de la vie de la commune.

Les missions du CMJ portent essentiellement sur les thématiques suivantes : vie municipale, citoyenneté, environnement et cadre de vie, animations/loisirs, solidarité, bien-être...

Le Conseil municipal, dans sa délibération du 8 avril 2021 a approuvé la charte de fonctionnement du CMJ incluant son règlement intérieur (objectifs, rôle des jeunes élu.e.s, composition, durée du mandat, commissions, plénières, etc.).

Ainsi, les représent.e.s du CMJ ont souhaité venir présenter, à votre assemblée, leur rapport d'activités 2022/2023.

État des lieux :

- 12 jeunes inscrit.e.s en juin 2023 (8 filles, 4 garçons) : 3 collégiennes (Cordeliers / St-Joseph / Tristan-Derême) et 9 lycéen.nes (Supervielle / St-Joseph),
- 9 conseiller.ères pour la 1ère année au CMJ,
- 1 commission par mois.

La vision des jeunes : " pour nous, le CMJ c'est" :

- Adapter la ville pour donner envie de rester sur Oloron,
- Organiser des événements sympas pour que les jeunes se sentent bien dans la ville,
- Découvrir ce qui existe à Oloron pour les jeunes et le faire savoir,
- Participer à des projets et donner son avis sur des sujets importants.

Quelques actions que nous souhaitons valoriser :

- Ce qui s'est passé : Tremplin jeunes talents lors des fêtes de fin d'année et pour la fête de la musique, sortie raquettes de nuit,
- Des animations sur l'été : Sortie en bus à Anglet / après-midi jeunesse au jardin public / après-midi de réflexion sur la friche.

Ce qui nous tient à cœur :

- L'apprentissage des langues locales dès le primaire ainsi que l'apprentissage de l'anglais.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

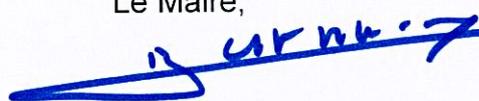
- **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités 2022/2023 du Conseil Municipal des Jeunes d'Oloron Sainte-Marie.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 28 juin 2023.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 30.06.2023




Le Maire,



Bernard UTHURRY

